



FLASH INFO

Installation d'un défibrillateur

La commune d'Azas s'est récemment dotée d'un défibrillateur.

Il a été installé sur la façade de la salle des mariages (côté aire de jeux).

Son emplacement est indiqué par des panneaux, de couleur verte, qui sont apposés sur les murs du bâtiment de la Mairie.



La survie d'une personne victime d'un arrêt cardiaque peut dépendre de la rapidité avec laquelle interviennent les premiers secours (pompiers, SAMU, médecin, etc.). En attendant l'arrivée de ces secours, il est possible d'apporter les premiers soins, grâce à la pratique d'un massage cardiaque et à l'utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe (D.A.E). Chaque minute gagnée dans la mise en œuvre d'un DAE peut augmenter les chances de survie d'une victime. Suivre scrupuleusement les indications dictées par le défibrillateur et ne jamais débrancher les électrodes avant l'arrivée des secours.

Nous comptons sur votre esprit responsable pour faire en sorte que ce matériel reste en état de bon fonctionnement 24 h/24h. Des vies peuvent en dépendre (ADULTES et ENFANTS).

Prochainement, des formations aux gestes qui sauvent seront organisées à la Mairie afin que le plus d'habitants possible soit familiarisé avec cet équipement. Elles vous seront proposées dans le prochain bulletin municipal.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.